Rome, le 29 avril 1919.

Confidentielle.

Monsieur le Conseiller fédéral,

La "Berner Tagwacht" et l'Intelligensblatt " racontent que M. Sonnino, en novembre dermier, m'aurait fait venir à la Consulta pour me charger de faire savoir au Conseil Fédéral que l'Entente exigeait une répression rigoureuse des troubles bolchévistes en Suisse.

Sous cette forme la nouvelle est absolument inexacte.

Vous vous souvenez que je m'étais rendu chez M. Sonnino de mon

plein gré et que c'est au cours de la conversation qu'il avait

attiré mon attention sur les désagréments qui pourraient résulter

pour la Suisse d'une infiltration bolchéviste. M. Sonnino ne

m'avait rien dit d'autre et n'avait fait aucune allusion quel
conque à une intervention de l'Entente. Mais j'étais en droit de

comprendre quel était le vrai sens de cet avertissement.

exacte , de cette conversation. Les récits publiés par les journaux bernois et qui doivent être attribués, je le suppose , à quelque conversation avec un membre du Conseil fédéral, me mettent, comme vous le pensez bien, dans une situation assez embarrassante: on attribue à M. Sommino des paroles qu'il n'a pas prononcées et l'on me met vis-à-vis de lui dans une très fâcheuse posture.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me dire comment a pu se produire ce pénible incident et si c'est peut-être le Conseil fédéral lui-même qui a cru devoir informer un de nos chefs socialistes. Dans ce dernier cas il conviendrait de ne pas laisser s'établir une légende et de bien faire savoir que M. Sonnino n'a jamais prononcé les paroles qu'on lui attribue.

Monsieur le Conseiller fédéral Calonder Chef du Département Politique Fédéral Dodis 即即 音选 Je vous remercie très vivement d'avance de ce que vous voudrez bien me faire connaître à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse en Italie:

Lu juticationes de Ragblett et de l'hetelijuriblett out leurarigine probable vans un article publié, il ya grulgus
femaines, vans la Retre habit una Jaire de Paris

Jasté vans le Corrière della sera et de celui-ci
van ly journaux viviry.

175-19